

# LES FONDS EUROPÉENS de développement territorial

GÉRÉS PAR LE  
PARC NATUREL RÉGIONAL MÉDOC

## LES FICHES ACTIONS

2023 / 2027



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire



Parc  
naturel  
régional  
Médoc

# Édito

La Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion des fonds européens, a confié la gestion d'une partie des crédits FEDER et FEADER aux territoires.

**Le Parc naturel régional Médoc gère 3,8 millions d'euros de fonds européens pour la période 2023-2027.**

Afin d'utiliser ces crédits pour le développement territorial, le Parc naturel régional anime un Groupe d'Action Locale (GAL), regroupant des partenaires publics et privés représentatifs des acteurs socio-économiques du Médoc. Les membres du GAL définissent la stratégie et sélectionnent les projets en cohérence avec celle-ci.

Le chargé de mission du Parc naturel régional, accompagne les porteurs de projets dans leur demande de subvention.



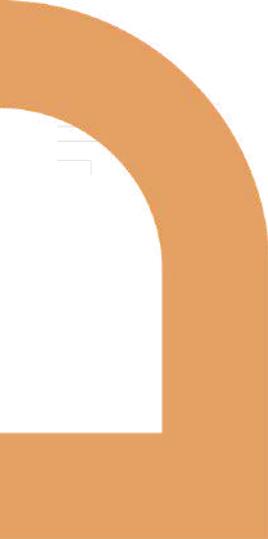
**Henri Sabarot**

*Président du Parc naturel régional Médoc*



**Franck Laporte**

*Président du GAL Médoc*



## **Sommaire**

---

- 4 **La stratégie territoriale**
- 5 **Les critères d'éligibilité**
- 6 **Le cycle de vie d'un projet**
- 7 **Les fiches action**

### **ATTRACTIVITÉ**

Fiches action 1, 2, 3 ..... p.8-10

### **MOBILITÉ**

Fiches action 4, 5, 6 ..... p.11-13

### **TOURISME DURABLE**

Fiches action 7, 8 ..... p.14-15

### **SOUTIEN AUX FILIÈRES**

Fiches action 9, 10 ..... p.16-17

### **INGÉNIERIE**

Fiches action 11 ..... p.18



# Renforcer la vitalité de l'économie locale dans une dynamique de transition



A travers les fonds européens gérés par le Parc, les membres du GAL souhaitent poursuivre une démarche d'attractivité équilibrée du territoire visant à :

## **Redynamiser les centres bourgs et à renforcer les pôles urbains et secondaires.**

Cet objectif permet notamment de se baser sur les opérations d'aménagements durables des stations, sur la création de nouveaux services et équipements nécessaires à la population ainsi que sur la valorisation du patrimoine bâti vacant et/ou peu valorisé.

## **Développer des capacités d'accueil pour répondre aux nécessaires recrutements,**

notamment pour les professionnels de santé, les saisonniers, les jeunes.

## **Favoriser la mobilité en accompagnant l'évolution du système,**

notamment en permettant un recours aux modes de déplacements doux et en accompagnant les publics.

## **Soutenir les dynamiques d'innovation qui permettent la création d'emplois et d'activités économiques**

Le territoire souhaite poursuivre le soutien à l'innovation dans les activités traditionnelles, à la structuration du tourisme durable ainsi qu'à l'accueil de nouvelles initiatives économiques, notamment autour de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire.

## **Poursuivre la nécessaire préservation du patrimoine, notamment paysager, véritable atout du territoire.**

Cela passe par le maintien des éléments structurants des différentes entités paysagères et la maîtrise de l'affichage publicitaire.



Les critères

# d'éligibilité

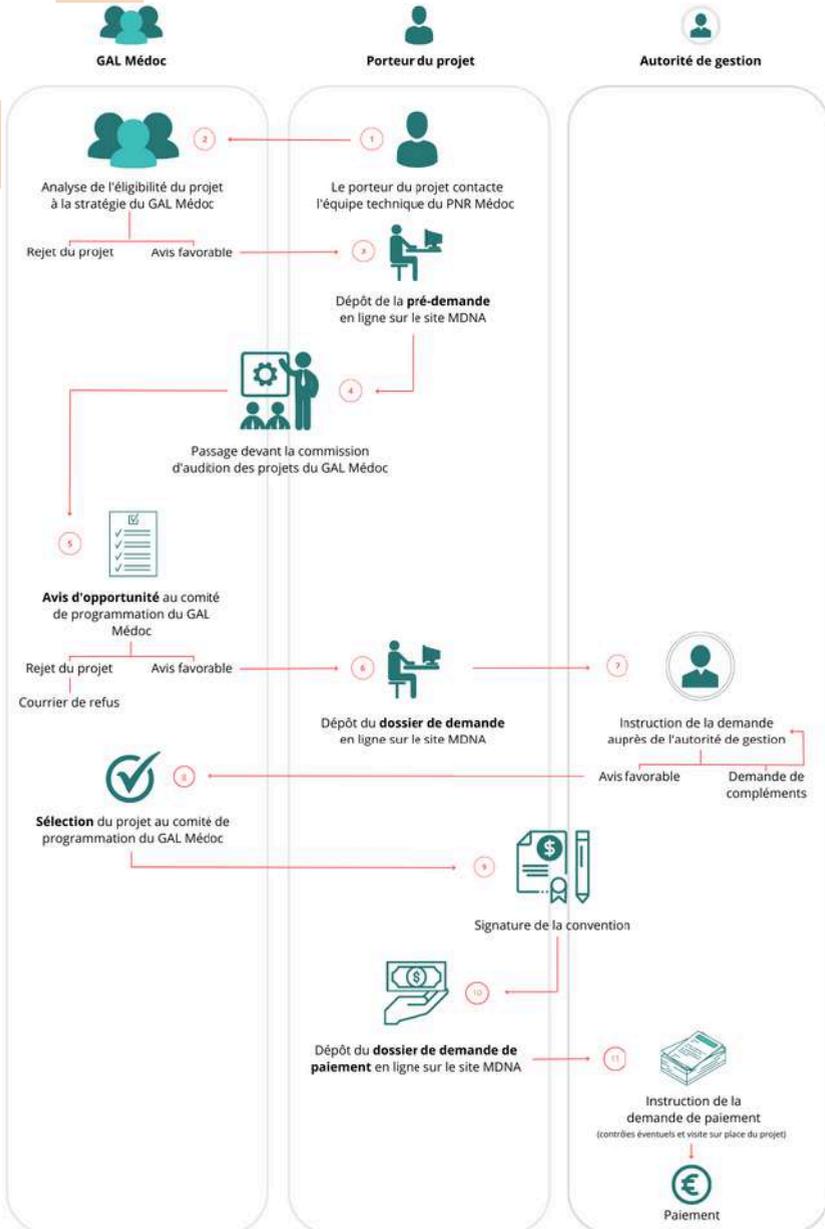
**Pour faire appel aux fonds européens gérés par le Parc, le projet doit à minima :**

- ✓ se dérouler dans le Médoc
- ✓ correspondre à la stratégie de développement établie
- ✓ correspondre aux types de projets soutenus dans les fiches actions
- ✓ ne pas avoir commencé.  
Les devis, prestations, factures effectuées avant le dépôt de la demande ne seront pas éligibles.  
Les montants sont toujours mentionnés HT.
- ✓ être sélectionné par le GAL

## Ne sont pas éligibles :

- Les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle)
- Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole (FEDER)
- Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature

# Le cycle de vie d'un projet



Les

# fiches actions



## ATTRACTIVITÉ

Découvrez les fiches actions 1, 2 et 3



## MOBILITÉ

Découvrez les fiches actions 4, 5 et 6



## TOURISME DURABLE

Découvrez les fiches actions 7 et 8



## SOUTIEN AUX FILIÈRES

Découvrez les fiches actions 9 et 10



## INGÉNIERIE

Découvrez la fiche action 11

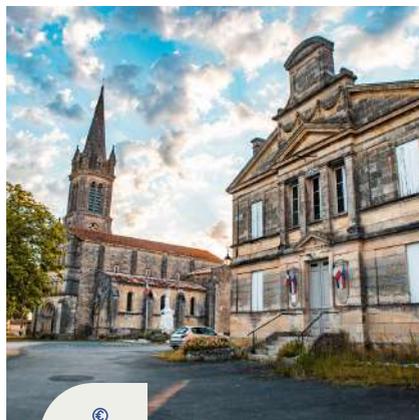
# Renforcer le déploiement d'équipements et services à destination de la population



**Accompagner les démarches d'aménagement qui encouragent la redynamisation des centres bourgs et le renforcement des centralités,**

menées dans une logique globale alliant aménagement urbain, logements, commerces...

Afin de maintenir la dynamique d'attractivité du territoire, la création de grands équipements sera encouragée pour répondre aux besoins de la population, et notamment autour des enjeux considérés comme essentiels sur le Médoc.



Planchers

25 000€ minimum de dépenses éligibles

15 000€ minimum d'aides FEDER OS5

## Types de projets soutenus



**Opération multithématique de redynamisation de centre bourg**

Ex : études, aménagements urbains, équipements, ...

Financement plafonné à 50 000€ - 20 000€ pour les études



**Equipements publics pour l'apprentissage de la nage**

Ex : piscines municipales.

Financement plafonné à 400 000€



*Les porteurs de projets privés ne sont pas éligibles.*



**Equipements ayant pour vocation la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable d'envergure locale.**

Ex : travaux et aménagements d'équipements pour sensibilisation l'environnement

Financement plafonné à 400 000€



*Les porteurs de projets privés ne sont pas éligibles.*



**Accompagnement pour des services aujourd'hui inexistantes et qui répondent aux enjeux locaux identifiés dans la stratégie du programme**

Ex : équipements pour des nouveaux services : santé, lieu hybride, ...

Financement plafonné à 50 000€ - 20 000€ pour les études

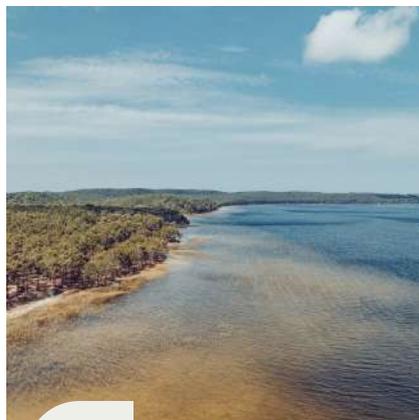


## Améliorer la qualité paysagère du territoire



Le paysage est une thématique transversale qui permet de répondre de manière cohérente aux enjeux environnementaux, au maintien de filières traditionnelles du territoire, au développement d'une offre touristique diversifiée et aux enjeux urbains.

Prendre en compte les spécificités et le caractère évolutif de chaque paysage est un moyen de trouver des solutions alternatives de qualité aux enjeux d'aménagement du territoire.



FEADER

Planchers

8000€ minimum de dépenses éligibles

5 000€ minimum d'aide Leader

### Types de projets soutenus

#### ✎ Equipements pour la maîtrise de l'affichage publicitaire et l'harmonisation de la signalétique.

Ex : études, panneaux signalétiques, ....

Financement plafonné à 50 000€ - 20 000€ pour les études

 *Doit être cohérent avec le Guide Pratique Signalétique et affichage édité par le Parc naturel régional Médoc.*

#### ✎ Chantier de plantation pour l'implantation et l'entretien des haies champêtres constitutives des prairies bocagères des marais médocains et des lisières feuillues.

Ex : clôtures, plantations, ...

Financement plafonné à 50 000€ - 20 000€ pour les études

 *Les porteurs de projets privés ne sont pas éligibles.*

#### ✎ Démarches collectives de préservation et valorisation des entités paysagères

Ex : chartes de paysages, ...

Financement plafonné à 50 000€ - 20 000€ pour les études

#### ✎ Maintien et entretien des espaces naturels dans une démarche de développement durable

Ex : pratiques écopastorales, ...

Financement plafonné à 50 000€ - 20 000€ pour les études



## Apporter des solutions aux difficultés de recrutement sur le territoire



La difficulté d'accès à un logement par les travailleurs saisonniers et les jeunes est un frein à leur insertion sociale et professionnelle. Cela provoque un manque d'attractivité et des difficultés de recrutement.

Le territoire encouragera les initiatives favorisant l'insertion sociale et professionnelle de ces publics : hébergements, formation, accueil...



Planchers

8000€ minimum de dépenses éligibles

5 000€ minimum d'aide Leader

## Types de projets soutenus

### ▬ Stratégies relatives à l'emploi, au recrutement et au déploiement de formations sur le territoire.

Ex : études, schémas, équipements accueillant des formations professionnelles, ...

Financement plafonné à 20 000€

### ▬ Actions de valorisation et sensibilisation du travail saisonnier dans le Médoc.

Ex : évènements de sensibilisation, actions de valorisation des travailleurs saisonniers...

Financement plafonné à 20 000€

### ▬ Lieux d'accueil pour les saisonniers et les jeunes travailleurs, stagiaires, apprentis.

Ex : hébergements, aménagements d'aires avec sanitaires et d'équipements d'hygiène, nouveaux lieux de vie innovants, ...

Financement plafonné à 100 000€

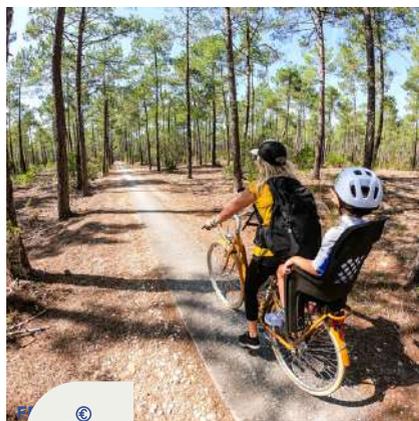


# Coordonner et encourager le développement de l'offre de mobilité



Le Médoc détient l'un des taux de motorisation les plus élevés de Gironde, le transport représentant 41% des consommations énergétiques du territoire. L'évolution du système de mobilité est donc prioritaire.

Les projets soutenus seront ceux visant à analyser les pratiques, à évaluer les besoins, à définir les enjeux et à apporter des solutions adaptées et innovantes au territoire médocain. L'objectif est d'encourager et proposer aux habitants des solutions de mobilité durable.



FEADER

Planchers

8000€ minimum de dépenses éligibles

5 000€ minimum d'aide Leader

## Types de projets soutenus

✎ **Études, diagnostics et accompagnements préalables au développement d'offres de mobilité dans une logique globale de maillage territorial.**

Ex : schémas de mobilité, pôle d'échange multimodal, ...  
Financement plafonné à 20 000€

✎ **Actions de sensibilisation, communication et formation des collectivités territoriales aux enjeux de décarbonation de la mobilité locale.**

Financement plafonné à 20 000€

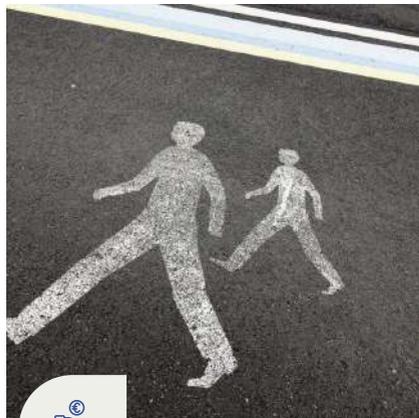
⊘ *Les porteurs de projets privés ne sont pas éligibles.*

## Consolider le maillage du territoire en itinéraires doux



Les mobilités douces représentent un enjeu majeur pour répondre aux objectifs de développement durable, en offrant des alternatives de déplacement efficaces, écologiques et respectueuses de la santé des habitants. Elles soutiennent l'économie locale en favorisant la fréquentation des commerces et des services de proximité. Elles participent également à améliorer la santé et le bien-être des habitants.

Les projets soutenus seront ceux visant à développer la mobilité douce en Médoc via la mise en place d'itinéraires, l'installation de matériel ou encore la promotion des modes de transports partagés.



Planchers

25 000€ minimum de dépenses éligibles

15 000€ minimum d'aides FEDER OS5

## Types de projets soutenus

### Aménagement des itinéraires cyclables, pédestres et équestres.

Ex : travaux d'aménagement de la voirie pour la mobilité douce, ...

Financement plafonné à 100 000€

### Développement des stationnements vélo et services s'inscrivant dans une démarche de report modal ou maillage de la mobilité du territoire.

Ex : aménagement de stationnement vélos, stations de réparation, ...

Financement plafonné à 50 000€

### Equipements des itinéraires de mobilité douce, cyclables, pédestres et équestres.

Ex : signalétique, bornes de réparation, vélos, ...

Financement plafonné à 50 000€

 Les porteurs de projets privés ne sont pas éligibles.

## Expérimenter des solutions de mobilité locales



L'expérimentation de solutions de mobilité locale vise à répondre aux besoins de déplacements non pris en compte aujourd'hui, tout en réduisant l'impact environnemental des modes de transport.

L'objectif est de favoriser les déplacements doux et durables en zone rurale, de lutter contre l'isolement et de garantir un accès aux services et aux équipements pour tous les habitants. Ces projets d'expérimentation permettront de créer de nouveaux services et de nouveaux emplois locaux, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Planchers

8000€ minimum de dépenses éligibles

5 000€ minimum d'aide Leader

## Types de projets retenus

### ✦ Etudes et diagnostics préalables à des projets de nouveaux services de mobilité.

Ex : autopartage, transport à la demande, covoiturage, ...  
Financement plafonné à 20 000€

### ✦ Expérimentations de nouvelles offres de mobilités.

Ex : l'autopartage, les plateformes numériques, système d'entraide intergénérationnelle, plateformes de mobilité solidaire, le covoiturage et la démobilité des services à la population, ...

Financement plafonné à 50 000€

## Réinvestir et valoriser le patrimoine du territoire



**Le nombre et la diversité des sites patrimoniaux constituent des forces pour le rayonnement culturel et touristique du territoire. Toutefois, nombreux sont peu entretenus faute d'activités.**

Il est donc essentiel de les rénover dans une logique d'accueil d'activités d'intérêt général, qui permettrait à la fois de les mettre en valeur et de participer à un modèle de développement urbain plus durable, qui encourage la reconversion de sites existants.



**Planchers**

8000€ minimum de dépenses éligibles

5 000€ minimum d'aide Leader

## Types de projets soutenus

**✚** **Rénovation et équipement du patrimoine médocain uniquement dans une logique de développement local d'activités économique ou touristique.**

Ex : études, reconversion et requalification des bâtiments existants...

Financement plafonné à 100 000€

**✚** **Actions de mise en réseau des stratégies culturelles, projets collectifs.**

Ex : actions de mise en valeur des sites patrimoniaux, accompagnement des prestataires, ...

Financement plafonné à 20 000€

## Accompagner et structurer un tourisme durable



### Le territoire se doit d'organiser et promouvoir une destination Médoc durable,

cohérente et attractive afin de mettre en valeur les patrimoines constitutifs du Médoc et la mosaïque des paysages et activités qui s'y trouve.



Planchers

25 000€ minimum de dépenses éligibles

15 000 € minimum d'aides FEDER OS5

## Types de projets soutenus

### ✎ Equipements structurants de l'offre touristique dans une démarche de tourisme durable et résilient.

Ex : création et/ou rénovation des offices de tourisme  
Financement plafonné à 100 000€

### ✎ Mise en œuvre des programmes d'actions issus des démarches d'Aménagement durables des stations.

Ex : aménagement des stations balnéaires, désartificialisation des sols, ...  
Financement plafonné à 100 000€

 *issus des démarches d'ADS du GIP Littoral*

### ✎ Actions de valorisation et sensibilisation aux bonnes pratiques permettant de réduire l'impact des activités touristiques sur l'environnement.

Ex : formations pour les professionnels, saisonniers et/ou acteurs du tourisme sur la transition écologique, l'impact des activités économiques et la connaissance du territoire...  
Financement plafonné à 20 000€

## Accompagner les initiatives économiques innovantes



Les projets soutenus devront favoriser une initiative économique de proximité. La stratégie vise à consolider l'économie traditionnelle (forêt-bois, agriculture...) et à rechercher de nouvelles filières pouvant s'appuyer sur les ressources du territoire, afin de différencier le Médoc et accroître son attractivité.

L'objectif est également de développer et valoriser les produits agricoles médocains, organiser les circuits courts, afin d'encourager la consommation locale.



FEADER

Planchers

8000€ minimum de dépenses éligibles

5 000€ minimum d'aide Leader

## Types de projets soutenus

**Études et expérimentations visant à développer ou faire évoluer des filières économiques productives et résidentielles s'appuyant sur les ressources du territoire.**

Ex : structuration de filières ou d'acteurs répondant à l'objectif d'innovation, prestation des services pour la transition numérique...

Financement plafonné à 50 000€ | 20 000€ pour les études

**Équipements de commercialisation et transformation à la ferme.**

Financement plafonné à 50 000€ | 20 000€ pour les études

**Aménagement et équipement de terrains publics, dans l'objectif d'accueillir une activité agricole.**

Ex : maraîchage, serres, pépinières et exploitations, ...

Financement plafonné à 50 000€ | 20 000€ pour les études

## Favoriser les actions collectives, l'expérimentation dans les secteurs de l'économie de proximité et ESS



Le territoire soutiendra l'émergence des projets de l'économie circulaire et le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui constituent des perspectives particulièrement adaptées au territoire.

Construites sur des démarches collectives et basées sur les ressources territoriales, ces activités favorisent l'émancipation des personnes et leur pouvoir d'agir. Au-delà de la production de biens ou de services, les acteurs de l'ESS créent du lien, tissent un maillage entre personnes et organisations et contribuent ainsi au développement économique et social du territoire.



FEADER

Planchers

8000€ minimum de dépenses éligibles

5 000€ minimum d'aide Leader

## Types de projets retenus

 **Aménagement, création, réhabilitation de bâtiments et équipements des lieux « hybride » : sites de travail productif et collaboratif.**

Ex : aménagement d'espaces alternatifs, coworking, cafés solidaires / associatifs, ...

Financement plafonné à 50 000€ | 20 000€ pour les études

 **Investissement relatifs au développement des activités des structures de l'Économie Sociale et Solidaire.**

Ex : aménagement et équipements pour le développement et évolution de l'activité, ...

Financement plafonné à 50 000€ | 20 000€ pour les études

## Soutien à l'ingénierie de développement local



**L'ingénierie de développement local permettra de concevoir et mettre en œuvre des projets qui favorisent le développement économique, social et environnemental du territoire.**

Il s'agit d'aider à relever les défis et favoriser une croissance équilibrée et durable en soutenant des emplois pour l'amélioration de l'accès aux services de base, la réduction de la pauvreté, la promotion de la diversité culturelle, la protection de l'environnement et le renforcement de la résilience face aux changements économiques, sociaux et environnementaux.



**Planchers**

25 000,00 € minimum de dépenses éligibles

15 000,00 € minimum d'aides FEDER OS5

## Types de projets retenus

### ⚡ Actions d'animation d'une thématique définie dans la stratégie du territoire.

Ex : animation, amorçage et gestion des projets dans une logique de développement local, ...

Tous les coûts sont éligibles, dans le respect de la réglementation européenne, nationale et régionale.



*Les projets doivent être portés dans une logique de développement local partenarial.*

*Soutien des projets dans la limite de 2 années maximum.*



*Les porteurs de projets privés ne sont pas éligibles pour cette fiche action*



**Pour toute question :**

Alexis DUTOT

Chargé de mission LEADER / FEDER OS 5

a.dutot@pnr-medoc.fr | 06 02 11 97 66

UN    
MA   PEU  
BEAU   
UN  COUP  
MÉDOC 

Toute l'actualité du Parc sur :

[pnr-medoc.fr](http://pnr-medoc.fr)



*Nos histoires s'écrivent ici...*

21 rue du Général de Gaulle,  
33112 Saint-Laurent-Médoc  
05 57 75 18 922

[contact@pnr-medoc.fr](mailto:contact@pnr-medoc.fr)